

Nombre de membres		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
42	42	37

DELIBERATION n°2010/70

L'An deux mille dix et le mardi 28 septembre à 20 heures 30, le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, **légalement** convoqué le 20 septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle des Associations à Bielle, sous la présidence de M. Francis COUROUAU, Président de la Communauté de Communes de la Vallée d'Ossau.

Présents titulaires : M. CAMBOT, SARTHE, AUSSANT, DOUMECQ, CASADEBAIG Didier, LOURTEIG, CAMBILHOU, BAYLAUCQ, BARATS Jean-Claude, LE GALLOU, MARTIN, CARRERE, DAGUERRE, CARRERE-GEE, MASONNAVE, CASAU, MIGNE, CASADEBAIG Robert, SACAZE, LABERNADIE, SARRAILH, LASSEBIE, BOUSQUET, BOUSSOU, PASQUINE, COUROUAU et Mesdames MOURTEROT, HELIP, GANTCH, CASENAVE, NOUGUE DEBAT, TOUTU, LAMOURE et MOUNAUT Marie-Josée.

Présent(s) suppléant(s) : M. OSCABY (représentant de M. BELESTA-LABOURDETTE)
M. GASSIE (représentant de M. LAUR)

Mme CLAVIER donne procuration à M. CAMBOT

Secrétaire de séance : Mme CASENAVE

VOTE : à l'unanimité

OBJET : Service GENERAL – Cession de l'ancien photocopieur

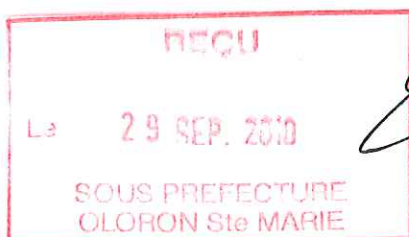
Le Président informe que le photocopieur TOSHIBA-ESTUDIO167 acquis en 2007, ne suffisant plus au vu de l'accroissement de travail suite au passage en communauté de communes, un contrat de location a été passé avec la Société Mécabureau pour un copieur-imprimante-scanner RICH MPC 2800 plus performant.

De plus la Société Mécabureau a proposé de racheter l'ancien photocopieur à hauteur de 2 000 € TTC.

Le Président demande au conseil communautaire d'approuver cette cession.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

AUTORISE la cession du photocopieur TOSHIBA-ESTUDIO167 acquis en 2007 à hauteur de 2 000 TTC.



Pour extrait certifié conforme,
le Président

Francis COUROUAU